

RÉPUBLIQUE FRANÇ LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRA

Envoyé en préfecture le 20/10/2022 Reçu en préfecture le 20/10/2022

Affiché le ID : 030-213000037-20221020-DCM202271-DE

Berger Levrault

DÉPARTEMENT DU GARD COMMUNE D'AIGUES MORTES DÉLIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf: DCM/2022-71/7.1/28-09

| | re de membr conseil muni | |
|----------------|-----------------------------|--|
| En Exercice | Présents | Qui ont pris part à la délibération |
| 29 | 23 | 29 |

Date de la convocation : 22/09/2022 Notifiée aux élus le : 22/09/2022 Date de l'affichage : 22/09/2022

OBJET:

FINANCES – BUDGET COMMUNE CRÉANCES ÉTEINTES

SÉANCE DU MERCREDI 28 SEPTEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, Le VINGT HUIT SEPTEMBRE À 17H30

Le Conseil Municipal d'Aigues-Mortes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Pierre MAUMÉJEAN, Maire d'Aigues-Mortes.

PRÉSENTS: Pierre MAUMÉJEAN, Gilles TRAULLET, Marielle NEPOTY, Arnaud FOUREL, Jean-Claude CAMPOS, Josiane ROSIER-DUFOND, Michel LEBLANC, Véronique BONVICINI, Maguelone CHAREYRE, Régis VIANET, Christine DUCHANGE, Nathalie LALLOUETTE, Christian LAPISARDI, Christian GROUL, Stéphanie PIERRON, Yves GRAS, Andrée DAMOUR, Jean-Claude BASCHIOU, Michèle PALLARES, Olivier BERTRAND, Carine VANDERBISTE, Joachim RAMS, Stéphane PIGNAN.

ABSENTS AYANT DONNÉ PROCURATION :
A. BAILLIEU PROC. À G. TRAULLET

M. AUSSANNAIRE PROC. À P. MAUMÉJEAN C. BONATO PROC. À J. RAMS P. VAN DER LINDE PROC. À M. LEBLANC J. LHUILLIER PROC. À J. ROSIER-DUFOND M. POUGENC PROC. À C. VANDERBISTE

ABSENT NON-REPRESENTÉ: Néant

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Arnaud FOUREL

Rapporteur : Régis VIANET, Conseiller municipal délégué

Le maire expose au Conseil Municipal que le Comptable Public demande d'admettre en créances éteintes les titres suivants, après avoir épuisé les procédures de recouvrement.

Il s'agit de créances, répertoriées dans le tableau ci-dessous, relatives au recouvrement de la taxe de voirie.

| N° TITRE | MONTANT | TYPE |
|--------------------------------|----------------------------------|--|
| T - 1013 | 696.00 € | Taxe de voirie |
| T - 964 | 720.00 € | Taxe de voirie |
| Sommes dues avant recouvrement | | |
| Recouvrement | | |
| Total Général restant dû | | |
| | T - 1013 T - 964 t recouvrement | T - 1013 696.00 € T - 964 720.00 € t recouvrement 1 416.00 € 335.51 € |

Hôtel de Ville - Place St Louis 30220 AIGUES MORTES Tel. 04.66.73.90.90. Fax: 04.66.53.86.09

Envoyé en préfecture le 20/10/2022

Reçu en préfecture le 20/10/2022

Affiché le



ID: 030-213000037-20221020-DCM202271-DE

Cette opération fera l'objet d'un mandat au budget principal de la commune imputé sur le compte 6542 – créances éteintes. Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante.

Ouverture des crédits prévue lors d'une décision Modificative à venir, Budget Principal de la Commune.

Il est proposé au conseil municipal d'admettre en créances éteintes les titres de recettes recensés dans le tableau ci-dessus.

Le conseil municipal, ouï l'exposé qui précède et après en avoir délibéré à l'unanimité,

- Approuve la proposition telle qu'énoncée précédemment,
- Autorise le maire ou son représentant délégué à la signer ainsi que toutes les pièces s'y rapportant.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

Pour copie conforme

Date de publication, certifiée exécutoire, le 20 octobre 2022

Le Maire, Pierre MAUMÉJEAN

Pour le Maire par Délégation Le Directeur Général des Services, Christophe BARONI



RESULTAT DU VOTE :

| RESULTAT DO VO | | Pour: | 29 | Unanimité |
|---|--|--------------|----|-----------|
| Délibération 2022-71 FINANCES – Créances éteinte | FINANCES – Créances éteintes | Contre : | 0 | Néant |
| | 16 MONAYOURA PORPORATO 250 15 11 | Abstention : | 0 | Néant |

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'Assemblée délibérante ainsi que d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif (16 Avenue Feuchères – CS 88010 – 30 941 NÎMES CEDEX 09 ou www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois, à compter de sa publication

Hôtel de Ville - Place St Louis 30220 AIGUES MORTES Tel. 04.66.73.90.90. Fax: 04.66.53.86.09